
TERME DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUE DE KOLO DU PROJET ECOVERSE



1. Contexte et Justification

Dans le cadre des activités du projet ECOVERSE, l'organisation SUSTAINABLE SOLUTIONS FOR AFRICA (SSA) prévoit de réaliser des études géotechniques en vue de la construction d'infrastructures, notamment des logements sociaux, un centre de formation, des résidences scolaires, un centre commercial, un centre de santé, une piscine et des zones récréatives avec terrains de jeux.

Pour ce faire, ces termes de référence (TdR) visent à établir un contrat de prestation de services avec un cabinet géotechnique La mission est unique et doit être réalisée dans un délai d'un mois et demi (1,5 mois) à compter de la date de l'ordre de service.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Une seule mission d'études géotechniques est prévue pour le projet ECOVERSE sur le site de KOLO, dans la région Maritime du Togo :

N°	DESIGNATION	PROJET	MISSION	DUREE DE LA MISSION
I.	PERSONNEL, MATERIEL ET INVESTIGATION DU TERRAIN			
1.1	Amenée, mise à disposition et repli du matériel, personnel pour essai	Logements sociaux Centre de formation	Mission Unique	1,5 mois
1.2	Soixante (60) sondages au pénétromètre dynamique à huit mètre (8m) ou au refus par essai selon la norme	Résidence scolaire Centre commercial Centre de santé		
1.3	Cinquante (40) puits manuels en escalier d'un à trois mètres de profondeur avec prélèvement de matériaux pour essais d'identification au laboratoire et densité in situ	Zone récréative Aires de jeux		
1.4	Sondage de la voirie avec prélèvements des matériaux (1m) pour essais d'identification complet des matériaux d'assise de la voirie en plus des essais mécaniques (Protor, CBR et Cisaillement)			

II.	ESSAIS AU LABORATOIRE ET INGENIERIE			
2.1	Détermination de la teneur en eau naturelle selon la norme NF P 94-050	Logements sociaux Centre de formation	Mission Unique	1,5 mois
2.2	Détermination des limites d'Atterberg selon la norme NF P-051	Résidence scolaire Centre commercial		
2.3	Détermination de la granulométrie selon la norme NF P 94-056	Centre de santé Zone récréative		
2.4	Essai Protor/CBR	Aires de jeux		
2.5	Détermination de l'angle de frottement et de la cohésion par essai de cisaillement selon la norme NF P 94071-1			
2.6	Détermination du module d'élasticité selon la méthode de calcul de Joseph E. Bowles			
2.7	Dépouillements, interprétations et remise des rapports sur physiques (03) et numériques			

3. CONTENU DE LA MISSION

La mission du Consultant comprendra, entre autres, les activités suivantes :

- Établissement du profil stratigraphique du terrain pour déterminer la nature des sols de fondation ;
- Estimation du niveau de la surface libre de la nappe phréatique ;
- Estimation de la résistance des différentes couches rencontrées ;
- Évaluation des contraintes de rupture à différentes profondeurs ;
- Analyse des caractéristiques mécaniques (ELU, ELS) du sol de fondation pour le dimensionnement ;

- Résultats des essais d'identification et mécaniques des matériaux issus des emprunts ;
- Définition des sujétions d'exécution des travaux de terrassement liées aux conditions géotechniques et formulation de recommandations pour l'intégration du projet.

4. RAPPORTS

Le Consultant établira et remettra à SSA les rapports des prestations d'études, comprenant :

- Présentation du projet.
- Aperçu géologique du site.
- Moyens matériels et humains mobilisés pour la mission.
- Description des études exécutées, incidents rencontrés et mesures correctives.
- Photographies commentées des travaux réalisés.

Le Consultant fournira en trois exemplaires tous les éléments écrits et graphiques définitifs, ainsi qu'un jeu sur clé USB. Des rapports circonstanciels seront produits en cours de mission, adressés au Maître d'ouvrage ou à son représentant.

4.1. LE RAPPORT INITIAL

Ce rapport fera état de la description des tâches et le planning que le consultant estime suivre, afin de mener à bien les activités décrites dans les présents termes de références (TdR). Notamment, il définira les tâches et les responsabilités des experts, leur engagement en termes de temps ainsi que le programme d'exécution et autres remarques pertinentes. Le rapport sera soumis au plus tard trois (03) jours après la date de notification de démarrage du contrat.

4.2. RAPPORT FINAL

À la fin du projet, le Consultant remettra un rapport final qui consigne tous les résultats des études et toutes les activités du chantier. Ce rapport devra détailler le travail mené par le consultant pendant la mission, mettant en exergue les atouts et les situations difficiles significatives rencontrées.

4.3. LE RAPPORT INITIAL

Ce rapport fera état de la description des tâches et le planning que le consultant estime suivre, afin de mener à bien les activités décrites dans les présents termes de références (TdR). Notamment, il définira les tâches et les responsabilités des experts, leur engagement en termes de temps ainsi que le programme d'exécution et autres remarques pertinentes. Le rapport sera soumis au plus tard trois (03) jours après la date de notification de démarrage du contrat.

4.4. RAPPORT FINAL

À la fin du projet, le Consultant remettra un rapport final qui consigne tous les résultats des études et toutes les activités du chantier. Ce rapport devra détailler le travail mené par le consultant pendant la mission, mettant en exergue les atouts et les situations difficiles significatives rencontrées.

4.5. PRESENTATION ET APPROBATION DES RAPPORTS

Les rapports seront remis en trois (03) exemplaires à SSA, accompagnés d'une version électronique compatible MS WORD et EXCEL. Ils seront rédigés en français. SSA disposera de sept (07) jours pour faire connaître ses observations ou approuver les rapports. Les rapports définitifs seront établis dans les sept (07) jours suivant l'acceptation du rapport provisoire.

5. DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION

Le délai de réalisation des prestations est estimé à un mois et demi (1,5 mois), comprenant trois (03) semaines pour les travaux sur le terrain et en laboratoire, et trois (03) semaines pour l'élaboration et la remise du rapport final au Maître d'ouvrage.

6. Critères de Sélection

Les soumissionnaires seront évalués selon :

- Expérience et références dans des projets similaires.
- Qualité technique de l'offre.
- Proposition financière.

7. Contact

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- **Téléphone** : +228 90887948 / +228 90327964 / +228 91318888 ou écrire à fazl.djandjo@ssa.tg / ponou.agbenyowu@ssa.tg
- Cependant les candidatures doivent être envoyé à SSA à l'adresse suivante : contact@ssa.tg

La date limite de réception des offres est fixée au 27 août 2024 au plus tard.

